

Message quatre

Le nouveau Mari

Lecture biblique : Rm 7.2-6

I. Christ est le nouveau Mari—Rm 7.2-6 :

- A. En tant que des individus régénérés, qu'ils soient des hommes ou des femmes, les croyants ont Christ comme leur Mari et font partie de Sa femme.
- B. Tous les véritables chrétiens ont Christ comme leur Mari, pourtant, c'est pitoyable que beaucoup ne Le connaissent pas comme tel.

II. Notre vieil homme, l'ancien mari, a été crucifié :

- A. Les versets 2 à 4a révèlent deux maris :
 - 1. Le premier mari, l'ancien mari, est le vieil homme du verset 6.6, qui a été crucifié avec Christ.
 - 2. Le second mari, le nouveau mari, qui est mentionné en 7.2-4, est Christ.
- B. Puisque notre vieil homme, qui était l'ancien mari, a été crucifié avec Christ, nous sommes affranchis de sa loi et sommes unis au nouveau Mari, Christ, Celui qui vit perpétuellement.
- C. En tant que croyants, nous avons deux statuts :
 - 1. Le premier statut est l'ancien statut, celui du vieil homme déchu, qui abandonna la position originelle de femme dépendante de Dieu et prit la position de mari et de tête qui s'assume, devenant indépendant de Dieu.
 - 2. Le second statut est notre nouveau statut en tant que nouvel homme régénéré qui est ramené à sa position originelle et correcte comme l'épouse authentique pour Dieu, dépendant de Lui et Le prenant comme Tête—Es 54.5 ; 1 Co 11.3.
 - 3. Nous n'avons plus le statut de vieil homme, car nous avons été crucifiés.
 - 4. Nous avons maintenant l'unique et nouveau statut d'épouse adéquate, statut dans lequel nous prenons Christ comme notre Mari et ne devrions plus vivre selon le vieil homme, ne prenant plus le vieil homme comme notre mari.
 - 5. Puisque la loi était destinée à l'ancien mari, le vieil homme, et lui avait été donnée, la mort du vieil homme nous rendit aussi morts à la loi par le corps de Christ.

III. Notre vieil homme a été crucifié à la loi par le corps de Christ pour que nous puissions épouser un autre mari, Christ, Celui qui a été ressuscité des morts—Rm 7.4a :

- A. Cette union indique que dans notre statut d'épouse, notre union organique existe avec la personne, le nom, la vie et l'existence de Christ, dans Sa résurrection. Nous sommes maintenant mariés à Christ, notre nouveau Mari—2 Co 11.2.
- B. Puisque Christ est notre Mari, nous devons dépendre de Lui et Le prendre comme notre Tête—Ep 5.23 :
 - 1. Prendre Christ comme notre Mari signifie mettre fin à tout ce que nous sommes, avons et faisons, et nous confier en Lui à tous égards.
 - 2. Prendre Christ comme notre Mari signifie aussi que nous croyons en Christ.
 - 3. Nous ne devrions plus vivre de notre propre chef, mais par Christ, et laisser Christ vivre pour nous.

4. Nous ne sommes plus le mari. Nous, le vieil homme, avons été crucifiés, et Christ est maintenant notre Mari.
- C. Christ n'est pas seulement notre Tête, mais Il est aussi notre personne et notre vie—Col 3.4.
 - D. Quand une personne croit et est baptisée dans le Dieu trinitaire, elle devient impliquée avec une autre personne, c'est-à-dire qu'elle épouse une autre personne : Christ.
- IV. En tant qu'épouse, nous portons du fruit pour Dieu—Rm 7.4b :**
- A. Lorsque nous sommes en résurrection et vivons envers Dieu, nous portons du fruit pour Dieu.
 - B. En tant que des personnes régénérées, l'épouse, nous portons du fruit pour Dieu. Cela signifie que tout ce que nous faisons est désormais lié à Dieu.
 - C. Ici, nous voyons un contraste frappant entre la mort et Dieu.
 - D. Les mots « nous portons du fruit pour Dieu » indiquent que Dieu est produit comme du fruit :
 1. De ce fait, tout ce que nous sommes et faisons se doit d'être le Dieu vivant.
 2. Il nous faut amener Dieu par un débordement de Dieu. De cette manière, le Dieu vivant est notre fruit et nous portons du fruit pour Dieu.
- V. Nous sommes morts à la loi qui nous retenait pour être dégagés d'elle. Nous, en tant que l'épouse et le nouvel homme, ne sommes plus sous la loi—v. 6 :**
- A. La loi décrit Dieu et Le définit—Lv 19.2.
 - B. Par conséquent, elle impose de nombreuses exigences et demandes à l'homme déchu, et ce faisant, elle identifie les péchés et conduit l'homme à connaître le péché—Rm 3.20 ; 4.15 ; 5.20.
 - C. De cette manière, l'homme est à la fois exposé et abaissé par la loi—3.19.
- VI. En tant que l'épouse, nous devrions aussi servir le Seigneur en nouveauté d'esprit, pas en vieillesse de lettre—7.6 :**
- A. En 6.4, nous avons la nouveauté de vie pour notre existence et en 7.6, nous avons la nouveauté d'esprit pour notre service :
 1. La nouveauté de vie découle de notre identification avec la résurrection de Christ et est utile pour notre marche quotidienne.
 2. La nouveauté d'esprit provient du fait que nous sommes dégagés de la loi et sommes unis au Christ ressuscité. Elle est utile pour notre service envers Dieu.
 3. Tant la nouveauté d'esprit que la nouveauté de vie proviennent de la crucifixion du vieil homme.
 - B. Tant la nouveauté de vie que la nouveauté d'esprit sont liées à l'Esprit :
 1. La nouveauté de vie est liée à Christ dans Sa résurrection, qui est l'Esprit qui donne la vie—1 Co 15.45b.
 2. L'esprit dans l'expression « nouveauté d'esprit » fait référence à notre esprit humain régénéré, dans lequel le Seigneur habite comme l'Esprit—2 Tm 4.22 :
 - a. Nous pouvons servir en nouveauté d'esprit parce que Dieu a renouvelé notre esprit.
 - b. Tout ce qui est lié à notre esprit régénéré est nouveau.

- c. Notre esprit régénéré est une source de nouveauté parce que le Seigneur, la vie de Dieu et le Saint-Esprit s'y trouvent.
 - d. Tout ce qui se trouve dans notre esprit régénéré est nouveau. Dans notre esprit régénéré, il n'y a rien d'autre que de la nouveauté.
- C. Nous avons besoin de nous rendre compte que nous, comme le nouvel homme, sommes dégagés de la loi du vieil homme et avons été mariés à notre nouveau Mari, le Christ ressuscité, afin que nous puissions porter du fruit pour Dieu et servir le Seigneur en nouveauté d'esprit.